



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4733

Institut Lumière - Consolidation des façades - 25, rue du 1er Film à Lyon 8e - Opération n°
08062517 - Modification du marché de travaux n° J0965 du lot 01 Echafaudage-
maçonnerie-pierre de taille

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4733 - INSTITUT LUMIERE - CONSOLIDATION DES FAÇADES -
25, RUE DU 1ER FILM A LYON 8E - OPERATION N°
08062517 - MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX N°
J0965 DU LOT 01 ECHAFAUDAGE-MAÇONNERIE-PIERRE
DE TAILLE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

Par délibération n° 2017/3537 du 18 décembre 2017, vous avez approuvé le projet cité en
objet et fixé le montant de l'opération à 1 000 000 €TTC (valeur septembre 2017).

Dans ce cadre, un marché de travaux n° J0965 du lot n°1 Echafaudage-maçonnerie-pierre
de taille a été conclu avec la société Comte pour un montant de 303 757,64 €HT. Ce
marché a été notifié le 4 mai 2018.

Dans ce cadre, il était prévu de reprendre les 4 terrasses de l'édifice, en particulier leur
étanchéité qui est particulièrement altérée. Des sondages avaient alors été réalisés afin de
mieux appréhender les pathologies et de mieux définir les travaux à réaliser.

Malgré ces sondages et après dépose totale du revêtement (carrelage), il s'est avéré que
les pierres des corniches étaient beaucoup plus dégradées que l'on ne pouvait le prévoir.
De même, les poutrelles métalliques, constituant la structure de ces terrasses, sont
particulièrement corrodées et des renforts sont indispensables.

Des confortements complémentaires sont donc nécessaires pour garantir la stabilité de
l'ensemble de l'édifice, ainsi que sa sécurité. Par ailleurs, pour assurer la pérennité des
ouvrages, il y a lieu de remplacer beaucoup plus d'éléments en pierre de taille que prévu
(corniches et balustrade).

Ces travaux supplémentaires, rendus nécessaires par cette sujétion technique imprévue
lors de la conclusion du contrat et de caractère exceptionnel et imprévisible, nécessitent
la passation d'un avenant au marché de travaux n° J0965 lot n°1 Echafaudage-
maçonnerie-pierre de taille passé avec l'entreprise Comte :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
J0965	01	Comte	300 650,04	11 243,15	85 111,52	397 004,71	32,05

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette
opération, le montant de l'autorisation de programme restant inchangé.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 2017/3537 du 18 décembre 2017 ;

Vu ledit avenant ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- La modification du marché de travaux n° J0965 du lot n°1 Echafaudage-maçonnerie-pierre de taille, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY